

Chargé ou chargée de projets – Bâtiments et équipements collectifs (Concours 2026-144) Travaux publics et immeubles

Poste auxiliaire – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Relevant du Chef de projets – Immeubles, le titulaire du poste de chargé de projet s'assure d'appliquer les connaissances, les expertises, les outils et les techniques de planification, d'organisation, de contrôle des activités et des ressources nécessaires à la réalisation de projets (développement, rénovation, réfection, redressement de troubles, aménagement, etc.).

Les principales responsabilités du titulaire sont entre autres les suivantes :

- Coordonne les différentes étapes des projets confiés à des firmes professionnelles externes, de la conception à la réalisation des travaux, et s'assure du respect de la législation, des règlements et des standards en vigueur à la Ville de Pointe-Claire;
- Établit des estimations de coûts pour des projets de construction, rénovation ou démolition en effectuant les calculs appropriés, en assurant la précision requise selon qu'il s'agit d'une estimation sommaire, préliminaire ou détaillée;
- Analyse les rapports d'octroi des contrats en y indiquant les coûts et les justifications et recommande des changements au contrat, s'il y a lieu;
- Effectue des études, des recherches, des inspections, des analyses nécessaires à l'estimation des coûts d'entretien, réparation, modification, rénovation, construction ou démolition et produit les rapports de constatations ou de recommandations appropriées;
- Vérifie les plans et travaux exécutés par les sous-traitants en ce qui a trait au respect des codes et normes en vigueur, directives, budgets et échéanciers établis;
- Participe avec son supérieur immédiat aux divers travaux de planification, de conception, d'élaboration, de contrôle et de surveillance de projets et le représente au besoin;
- Guide et oriente sur une base régulière des employés affectés à l'accomplissement d'opérations courantes, ainsi que quelques employés affectés à des tâches connexes. Il répond à leurs questions et vérifie la qualité du travail;
- Fournit aux professionnels externes toutes les informations requises pour la réalisation d'un projet et conseille par le biais d'études, de recherches et d'expertises ou autres renseignements, les intervenants de la Ville de Pointe-Claire sur des problématiques spécifiques;
- Trouve des solutions aux problèmes imprévus rencontrés sur les chantiers, et ce, en collaboration avec les firmes professionnelles attirées au projet;
- Accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences du poste

Le titulaire doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales spécialisées, tel qu'un DEC en génie mécanique et un certificat en gestion de projet. Il doit également posséder quatre (4) ans d'expérience dans un travail lui ayant permis de se familiariser avec le domaine de l'emploi.

- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Parler et écrire le français, parler l'anglais;
- Haute capacité de gestion de projets;
- Faire preuve de tact, calme et courtoisie;
- Leadership, autonomie et travail d'équipe;
- Sens élevé de l'organisation et du contrôle;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Jugement et capacité à résoudre des problèmes et à faire des recommandations;
- Habilités à remplir lisiblement des formulaires et documents.

Horaire

35 heures par semaine. Lundi au jeudi, de 8 h 00 à 16 h 30 moins 45 minutes pour le repas; vendredi, de 8 h 00 à midi

Période d'affichage

26 août au 7 septembre 2026

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « Explorer les emplois disponibles ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **7 septembre 2026**.